



EIDGENOSSISCHES POLITISCHES DEPARTEMENT
DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL
DIPARTIMENTO POLITICO FEDERALE

p.o.412.11.

Notification
aux Etats parties à
L'ACCORD
INSTITUANT LA CONFERENCE EUROPEENNE DE BIOLOGIE MOLECULAIRE
signé à Genève le 13 février 1969

RATIFICATION PAR L'ESPAGNE

Le Département Politique Fédéral informe les Etats parties qu'en application de l'article XI, paragraphe 2, de l'Accord instituant la Conférence européenne de biologie moléculaire, signé à Genève le 13 février 1969, ledit accord a été ratifié par l'Espagne le 10 novembre 1970.

Conformément à son article XI, chiffre 4, lettre b), l'accord est entré en vigueur pour l'Espagne le 10 novembre 1970.

Les Etats qui, à ce jour, ont ratifié, accepté ou approuvé l'accord ou qui y ont adhéré sont les suivants: Suède, République Fédérale d'Allemagne, Suisse, France, Norvège, Pays-Bas, Grande-Bretagne, Autriche, Danemark, Israël et Espagne.

Berne, le 17 novembre 1970

